

Rencontre du « Réseau Maroc » - compte rendu

Le 7 septembre 2021, 14 h -17h

Cette rencontre a été organisée par le pS-Eau, à l'attention des acteurs de la Coopération Décentralisée et Non Gouvernementale (CDNG), collectivités territoriales et associations françaises, intervenant ou souhaitant intervenir au Maroc dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement.

L'objectif de cet événement est de vous partager des éléments du cadre sectoriel de l'eau et l'assainissement ; et de vous mettre en lien et vous permettre d'échanger autour de quelques thématiques ciblées, introduites par la présentation de retours d'expériences.

Cette rencontre a réuni 43 participants, auxquels s'ajoutent des acteurs ayant signalé leur indisponibilité et leur intérêt à être destinataire du compte rendu.

- [Retrouvez la vidéo de la rencontre et la liste des participants](#)

Introduction et cadre sectoriel eau/assainissement

Malgré un taux d'accès aux services d'eau et d'assainissement satisfaisant et l'essor de technologies de pointe en zones urbaines, il subsiste un retard dans les zones rurales, en particulier concernant l'accès à l'assainissement. De plus, bien qu'elles puissent s'appuyer sur les organismes régionaux (ABH, Conseils provinciaux...), les communes rurales, maître d'ouvrage pour l'eau et l'assainissement, sont confrontées à un manque de moyens financiers, techniques et organisationnels pour développer ces services sur les douars de leur territoire.

S'appuyant sur les institutions nationales et locales marocaines et en cohérence avec les stratégies sectorielles nationales, la coopération décentralisée franco-marocaine peut apporter une contribution à la progression de l'accès à l'eau et l'assainissement en zones rurales.

M Mohammed Rifki, DEA / DRSC a présenté les principales réglementations qui encadrent le secteur de l'eau et l'assainissement au Maroc, la répartition des responsabilités entre les différentes institutions à différents échelons administratifs ; ainsi que l'état d'avancement des stratégies nationales pour le développement de l'accès à l'eau et l'assainissement.

Tandis que dans les communes urbaines, le développement et la gestion des services est assurée par l'ONEE (opérateur national), des régies publiques, ou bien des opérateurs privés ; ce sont directement les communes qui assurent cette gestion en zone rurale. Ainsi à l'échelle nationale, 45 % des services sont gérés directement par 683 communes.

Le Programme National d'Assainissement Mutualisé 2019-2040 (PNAM), intègre à présent toutes les composantes de l'assainissement liquide, en renforçant la prise en compte des zones rurales (objectif de l'atteinte d'un taux de raccordement de 80 % en zone rurale, en équipant 1207 chefs-lieux de communes rurales en système d'assainissement collectif) et en mettant l'accent sur la réutilisation des eaux usées. Une répartition des financements est prévue entre l'état et les autorités locales, en particulier pour les communes en zones rurales. La mise en œuvre du PNAM est portée par un « comité régional » animé par les conseils provinciaux, qui tient informé un comité central réunissant les ministères concernés.

- [Retrouvez le support de présentation et l'intervention de la DEA/DRSC sur le cadre sectoriel marocain eau/assainissement, reportée à l'issue de la thématique 1 \(vidéo : 01.29.00 - 01.47.27\)](#)

Contact : Mohammed Rifki, responsable des secteurs d'eau potable, d'assainissement liquide et des déchets à la DEA / DRSC - mohamed.rifki@yahoo.fr

Mme Mélodie Boissel, pS-Eau, a présenté un panorama des projets pilotés par la CDNG portant sur le développement de l'accès à l'eau et l'assainissement au Maroc. Cet aperçu des actions en cours s'appuie sur les informations en libre accès dans la base de données du pS-Eau. En 2020, 2 coopérations institutionnelles et 21 actions portées par la CDNG étaient en cours, ciblant majoritairement des zones rurales (90%), et comportant quasiment systématiquement un volet eau potable (17 projets), avec également un volet assainissement souvent abordé (12 projets). Les questions de gestion des ressources en eau, thématique centrale des coopérations institutionnelles, émergent au sein des projets locaux (2 projets).

Le paysage de la CDNG eau/assainissement au Maroc, se caractérise une riche dynamique associative (outre les intervenants à cette rencontre, Eau Soleil, l'ORME, HAMAP, Le Partenariat, L'Eau du Désert...) soutenue par des financements de collectivités territoriales (CT) et agences de l'eau françaises ; avec en revanche un nombre limité de coopérations décentralisées dans lesquelles s'impliquent CT françaises, au-delà d'une contribution financière.

- [Retrouvez le support de présentation, l'intervention sur le panorama des actions CDNG eau/assainissement au Maroc \(vidéo : 00.66.00 - 00.15.29\); et consultez la base de données du pS-Eau](#)

M Rémi Tournon a rappelé le rôle central de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse (AERMC) dans le soutien des initiatives de la CDNG portant sur l'eau et l'assainissement au Maroc, en tant qu'agence de l'eau référente pour le bassin méditerranéen. De même que les collectivités territoriales françaises, l'AERMC intervient au titre de la loi Oudin-Santini. Outre le soutien financier apporté aux projets, l'AERMC entretient des coopérations institutionnelles avec les agences de bassin hydrauliques (ABH) marocaines de Souss Massa et du Draa.

M Tournon a précisé les axes d'intérêt que l'agence incite à développer dans les projets locaux, qui font échos aux thématiques abordées dans le cadre de ses coopérations institutionnelles à l'échelle d'agences de bassins : Les démarches de gestion intégrée des ressources en eau, le renforcement des compétences des acteurs locaux en charge de la gestion de services d'eau et d'assainissement, la mobilisation de techniques locales et fondées sur la nature telles que les filtres plantés de roseaux.

M Tournon incite les acteurs de la CDNG à prendre attache avec les ABH, en particulier l'ABH Souss Massa, qui a établi une hiérarchisation des besoins à l'échelle du bassin.

- [Retrouvez l'intervention de M Tournon sur le rôle de l'AERMC \(vidéo :00.15.29 – 00.30.03\)](#)
Contact : Rémi Tournon, chargé de mission programme et coopération internationale - remi.tournon@eurmc.fr

1) Thématique « assainissement en milieu rural »

L'équipement de zones rurales en services d'assainissement constitue un défi au Maroc (et également en France). Le nombre restreint d'habitants, l'enclavement des villages, le manque de compétences locales... sont autant de difficultés à relever pour la mise en place et le fonctionnement des services d'assainissement ruraux.

Les systèmes de traitement des eaux usées par filtres plantés de roseaux (FPR) représentent une solution de traitement performante, à un coût acceptable et avec un niveau de technicité requis limité. Les FPR sont de plus en plus plébiscités au Maroc comme en France. Cependant, même au moyen de ces solutions extensives, l'assainissement collectif peut s'avérer inadapté dans des douars très peu peuplés et l'assainissement non-collectif peut aussi représenter une solution à l'échelle d'une localité.

M Abderrazak EL HAJRI / M Jacques Sibony, ont partagé le retour d'expérience de « Migration&Développement », sur la mise en œuvre de systèmes d'assainissement collectifs par filtres plantés de roseaux (FPR), dans la province de Tiznit pour les douars d'Assaka et Akal-Melloulne.

M&D travaille en lien avec les autorités locales et en cohérence avec les stratégies nationales en matière d'assainissement, et s'appuie sur son partenaire, le réseau d'experts RExAD, pour concevoir des systèmes d'assainissement par FPR, adaptés au contexte local.

- [Retrouvez le support de présentation et l'intervention de M&D sur les FPR \(vidéo : 00.31.26 - 00.47.04\)](#)
Contact : Abderrazak El Hajri, Directeur de M&D/ Jacques Sibony, Secrétaire général M&D : abderrazak.elhajri@migdev.org; jacques.sibony@gmail.com

M **Raymond Schalk** a présenté l'association « **A l'Eau Gemeau** », qui mobilise des étudiants du BTS Gestion et Maîtrise de l'EAU ; et abordé les ambitions et difficultés d'un projet en cours portant sur la mise en place de dispositifs d'assainissement non-collectif à l'échelle de douars de la Commune de Fritissa (Province de Boulemane).

➤ [Retrouvez le support de présentation et l'intervention d « A l'Eau Gemeau sur l'assainissement rural \(vidéo : 00.47.20 - 00.58.14\)](#)

Contact : [Raymond Schalk](mailto:Raymond_Schalk@aleaugemeau.com), Coordinateur des projets à A l'Eau Gemeau - raymond.schalk@aleaugemeau.com

Ces présentations ont introduit un échange sur la question de l'assainissement en zone rurale.

➤ [Retrouvez la discussion des participants portant sur l'assainissement rural \(vidéo – 00.58.30 -01.28.34\)](#)

Mme **Setbon**, présidente de l'association « **Lettre du désert** » lance un appel aux acteurs compétents dans les domaines de l'eau et l'assainissement, pour une aide au développement de ces volets dans les actions menées auprès des écoles de la province de Zagora.

M **Gridoux**, qui a conduit une étude sur l'assainissement en milieu désertique dans le cadre des activités R&D de la **SAUR** se questionne la pertinence des solutions d'assainissement liquides dans les contextes où la consommation d'eau est limitée.

La question se pose du référentiel à considérer pour un équivalent habitant en milieu rural. M Rifki signale en effet que certains systèmes d'assainissement s'avèrent non fonctionnels car surdimensionnés. Il est important de prendre en compte les référentiels établis par le Ministère, qui définit un ratio de 5 à 10 L/hab/j pour une population non groupée et dispersée ; 20 à 30 L/hab/j pour une population semi-groupée ; 30 à 50 L/hab/j pour une population groupée. Plus largement, M Rifki soulève les écueils qui peuvent être observés sur les projets d'assainissement rural portés par la CDNG, en particulier lorsque le mode de gestion des infrastructures n'est pas suffisamment anticipé, ce qui nuit à leur pérennité (thématique 2).

M **Rabhi** partage l'expérience de l'**Association des Amis du Village de Tmamna**, qui a placé la question de la gestion des infrastructures au cœur du projet dès son démarrage. AAVT a opté pour une approche participative, associant les usagers, y compris par une contribution financière.

➤ [Visionnez une présentation vidéo du projet](#)

M **Badri** fondateur de l'association **Citoyenneté et co-développement (C&C)**, s'engage pour le soutien de la décentralisation au Maroc, en particulier dans les secteurs de l'eau et l'assainissement. Déjà en lien avec plusieurs acteurs tels que M&D, Eau Soleil, C&C cherche à s'entourer de nouveaux partenaires et renforcer la technicité de son approche, plus spécifiquement sur les problématiques d'assainissement rural.

➤ [Consultez la thèse de M Badri : La décentralisation au Maroc : quelles perspectives pour la gouvernance locale et le développement territorial ? : \(Cas de la régionalisation avancée\)](#)

2) Thématique « la pérennisation des infrastructures – accompagnement à la création d'une gestion communautaire des services EA »

Si les acteurs de Coopération Décentralisée et Non Gouvernementale peuvent contribuer à répondre aux besoins des communes rurales, d'une aide financière, matérielle et technique pour la mise en œuvre d'infrastructures d'accès à l'eau et l'assainissement ; il s'agit également de les accompagner dans leur rôle de maître d'ouvrage pour le développement et la gestion de ces services.

En effet, au-delà de la mise en place de systèmes d'approvisionnement en eau ou de collecte et traitement des eaux usées, ainsi que des formations préalables à leur mise en service, les besoins des communes rurales et des associations d'usagers à qui elles délèguent la gestion, portent également sur le renforcement de leurs compétences pour assurer la gestion de ces services.

M Jean Pierre Mahé, a présenté l'approche d'« **Experts Solidaires** » pour accompagner au renforcement des compétences des acteurs locaux pour la maîtrise d'ouvrage de projets d'infrastructures et pour la gestion des services de l'eau et l'assainissement, mise en œuvre actuellement en particulier au profit de l'établissement intercommunal (EI) de la vallée de l'Arghen dans la région de Souss Massa.

La stratégie repose sur un appui multiforme, qui porte tant sur les aspects techniques (gestion patrimoniale, SIG, surveillance, maintenance), qu'organisationnels (gestion de projets de maîtrise d'ouvrage publique, organisation des services). Cet appui est développé à l'attention de l'EI en charge des services d'eau et d'assainissement, mais également au profit du Comité Local de l'Eau, qui pilote le Schéma Directeur de Gestion Intégrée de l'Eau (SAGIE).

➤ [Retrouvez le support de présentation et l'intervention d'Experts Solidaires sur le renforcement des compétences locales \(vidéo : 02.01.41 - 02.20.55\)](#)

Contact : Jean Pierre Mahé, directeur d'Experts Solidaires- jpmahé@experts-solidaires.org

Ce retour d'expérience a introduit un échange sur la question de l'appui aux communes pour la gestion des services eau/assainissement, au cours duquel les participants sont également revenus sur la problématique de l'assainissement rural.

➤ [Retrouvez la discussion des participants portant sur l'assainissement rural \(vidéo : 02.20.55 - 02.32.00\)](#)

3) Thématique « l'apport de l'implication des Collectivités Territoriales dans les partenariats »

La loi Oudin, en permettant de dédier 1% des budgets eau et assainissement à des actions de solidarité internationales portant sur ces secteurs, renforce les possibilités d'implication pour les Collectivités Territoriales exerçant les compétences eau et assainissement.

En outre, le savoir-faire des Collectivités Territoriales, en particulier si elles exercent les compétences eau et assainissement (gouvernance locale, maîtrise d'ouvrage, gestion technique, administrative et financière des services, l'encadrement de prestataires pour la réalisation d'études et de travaux, l'exploitation de services techniques en interne ou via l'encadrement d'un délégué...), en font des partenaires pertinents pour appuyer les communes rurales dans la création et le renforcement des services eau/assainissement.

Mme Elodie Martellière, de l'antenne de la DAECT à Rabat, a présenté le **dispositif conjoint d'appui à la coopération décentralisée franco-marocaines**, qui prend la forme des programmes de financement triennaux. Suite à l'achèvement du programme 2019-2021, le prochain programme 2022 -2024 sera lancé en décembre avec une contribution financière équivalente de la DAECT et DGCT à hauteur de 750 k€. Les projets portant sur le développement des services d'eau et d'assainissement peuvent rentrer dans le cadre de plusieurs thématiques éligibles : gouvernance territoriales et régionalisation, renforcement des capacités des services publics locaux, développement durable, lutte contre la pollution et le changement climatique, tourisme durable...

La DAECT à Rabat assure, pour toutes thématiques de coopération, une mission d'animation, d'information, la sensibilisation, d'appui à l'identification de partenaires et au montage de dossiers, d'assistance sur demande pour toute difficultés dans la réalisation des projets. Le pS-Eau intervient en appui sur les thématiques eau, assainissement et gestion des ressources en eau.

De nouveaux dispositifs sont à disposition, en particulier le **dispositif « clé en main »**, qui permet à des opérateurs de coopération de fédérer plusieurs collectivités pour former un consortium afin de

mutualiser les moyens financiers et de pilotage pour porter des coopérations décentralisées. De plus, le **programme EXPE-CT** permet à des collectivités d'être labélisées en tant qu'expertes, disponibles pour appuyer des initiatives de coopération décentralisées. Dans le domaine de l'eau la collectivité de cotentin et la ville de Toulouse ont été labélisées. Enfin, **la DAECT et la DGCT souhaitent stimuler les coopérations tripartites entre CT française, marocaine et d'Afrique subsaharienne.**

- [Retrouvez le support de présentation et l'intervention de la DAECT \(vidéo 02.41.30 - 00.60\)](#)

Contact : *Elodie Martellière : Fonds conjoint d'appui à la coopération décentralisée franco-marocaine, DAECT / Ambassade de France au Maroc - elodie.martelliere@gmail.com*

Mme Laure Maton a présenté la coopération décentralisée entre **Montpellier Métropole** et l'intercommunalité de la vallée de l'Arghen, récemment contractualisée par la signature d'une convention entre les deux parties en juillet 2021. Cette nouvelle initiative renforce l'engagement déjà actif depuis 2015 qui prenait précédemment la forme d'un soutien financier aux coopérations portées par des communes du territoire métropolitain. Le processus partenarial en cours de concrétisation, ambitionne de mettre en place des échanges techniques entre pairs des services eau et assainissement des deux partenaires intercommunaux français et marocains.

- [Retrouvez l'intervention \(vidéo : 02.34.20 - 02.41.11\)](#)

Contact : *Laure MATON, service GEMAPI et coordination projets solidarité internationale EAU- l.maton@montpellier3m.fr*

Mme Raffaella Vimont-Vicary a présenté la coopération décentralisée entre la **CAHM (Communauté d'Agglomération Hérault-Méditerranée)** et la commune urbaine de Tata, en rappelant l'historique du montage de ce partenariat conclu en 2009 et aujourd'hui en phase active de réalisation pour l'extension des réseaux d'assainissement et de la station d'épuration existante afin de desservir des douars périphériques de la commune. Les services de la CAHM sont fortement impliqués, avec une approche transversale portant tant sur les aspects techniques que sur la sensibilisation et la formation.

- [Retrouvez le support de présentation et l'intervention \(vidéo 03.03.50 - 03.22.40\)](#)

Contact : *Raffaella VIMONT-VICARY : Coopération internationale eau et assainissement, Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée (CAHM) - r.vimont-vicary@ville-agde.fr*

Mme Stéphanie Dapsance a présenté la coopération décentralisée entre **Amiens Métropole** et les provinces de Driouch et Nador, qui a été impulsée par la diaspora marocaine originaire de ces régions résidant sur le territoire métropolitain. L'échange partenarial est au cœur de cette dynamique de coopération. Cependant, malgré l'intérêt des services d'eau et d'assainissement pour cette opération, leur mobilisation est difficile à concrétiser par manque de temps.

- [Retrouvez le support de présentation et l'intervention \(vidéo 03.22.41 - 03.30.10\)](#)

Contact : *Stéphanie Dapsance : Directrice de la Mission des Affaires européennes et internationales- s.dapsance@amiens-metropole.com*

En conclusion, Mélodie Boissel précise que les thématiques abordées ont été ciblées suite à de nombreux entretiens réalisés des porteurs de projets eau et assainissement au Maroc. D'autres thématiques, non approfondies dans le cadre de cette rencontre, représentent cependant un intérêt et un enjeu majeur, en premier lieu la question de la gestion des ressources en eau. En effet, les projets portant sur le développement des services d'eau et d'assainissement à l'échelle locale gagneraient en cohérence, en étant davantage connectés aux dynamiques de gestion des ressources en eau par bassins versants, portées au Maroc par les Agences de Bassin Hydrauliques (ABH).

Rémi Touron appuie l'importance de cette thématique, jugée essentielle par l'AERMC, d'autant plus concernant les projets menés au niveau des ABH de Souss Massa et du Draa avec lesquelles elle entretient des coopérations décentralisées ; et incite à la programmation d'un échange spécifique à cette problématique.